

AVIS D'APPEL INTERNE A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE :

CHEF DE LA DIVISION DE L'INSTRUCTION AU DEPARTEMENT DE LA GESTION URBAINE

I-DIPLOME ET FORMATION :

Etre Architecte, Ingénieur ou avoir une Licence ou équivalent.

II-GRADE ET EXPERIENCE PROFESSIONELLE :

-Etre fonctionnaire titulaire classé, au moins, au grade de cadre supérieur dans l'établissement (Echelle 20 et plus) ;

-Avoir, au minimum, une expérience professionnelle de 4 ans en tant que titulaire dans l'Administration ;

-Avoir occupé un poste de responsabilité (chef de service).

III-COMPETENCE REQUISES :

-Ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion urbaine ;

- Maîtriser les circuits, procédures et règlements régissant le domaine de l'urbanisme et de la gestion urbaine ;

-Maîtriser l'outil informatique et les dessins et conception assistées par ordinateur (CAO / DAO)

- Avoir une maitrise de communication écrite arabe et française ;

-Ayant un esprit de création et d'innovation

-Avoir le sens de communication ;

-Ayant l'esprit d'analyse et de jugement ;



-Posséder une capacité d'intégration et une grande disponibilité pour le travail.

-Avoir un bon relationnel

-Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs

IV- DESCRIPTION DU POSTE :

La division de l'instruction coiffe deux services, le service de la procédure normale (les grands projets) et le service de la procédure accélérée (les petits projets).

Cette division est chargée de :

- l'instruction de toutes les demandes d'autorisation de construire, lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- La vérification de la conformité des projets de construction avec la réglementation en vigueur et dans les délais réglementaires ;
- Effectuer des visites des lieux pour les dossiers nécessitant un travail de vérification sur le terrain ;
- De l'assistance technique à tous les partenaires, de la simplification des procédures ;
- De la participation aux commissions de réception provisoire et définitive des lotissements autorisés.

Le titulaire du poste sera responsable :

- De l'animation des activités de la Division ;
- De l'exécution des attributions qui incombent à la division en coordination permanente avec le chef du Département de la Gestion Urbaine dans le traitement des dossiers qui lui sont confiés ;
- De l'organisation, de l'encadrement et du suivi des activités de la division ;
- De l'élaboration du programme d'action de la division et de sa réalisation ;
- De l'évaluation annuelle des actions conduites au sein de la division ;



- De la gestion de manière rationnelle des ressources humaines et matérielles dont il est responsable (discipline, encadrement, rentabilité...).

V- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature sera accompagnée ;

- D'une demande de candidature ;
- D'un curriculum vitae récent ;
- D'une appréciation transmise sous pli scellé **par le responsable hiérarchique au Chef de la Division Administrative**, portant sur les connaissances professionnelles, l'efficacité et le rendement du candidat ;
- D'une note rédigée au choix en arabe ou en français par le candidat précisant la compréhension des tâches y afférentes et d'une esquisse de son plan d'action pour le court et le moyen terme (1 à 3 pages) ;
- D'un engagement sur l'honneur de veiller à la moralité et au bon fonctionnement de la division (ci-joint modèle à signer par le candidat) ;
- De toute autre pièce que le candidat estime utile à joindre à son dossier.

VI- DEPOT DU DOSSIER :

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermés au Chef de la Division Administrative au plus tard le 30 octobre 2017 à 16 H 30 mn délai de rigueur.

Le candidat doit mentionner dans le pli le poste pour lequel il soumissionne.

NB : Les dossiers sont téléchargeables des sites :

-www.emploi-public.ma

-www.autat.ma



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

-Je soussigné (e) :

-Grade :

-N° C.I.N. :

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions exigées pour être nommé au poste de chef de la division de l'instruction au Département de la Gestion Urbaine au sein de l'Agence Urbaine de Taza et m'engage à veiller à la moralité et au bon fonctionnement de la division sus citée.

Fait àle,/...../2017

Signé (e) :

